

Candidature surprise de Martin Fayulu à la présidentielle : une taupe dans l'Opposition

P. 4

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N°795 du vendredi 13 au dimanche 12 octobre 2023 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Affichage des listes des électeurs : la CENI dos au mur !

P. 2

Félix Tshisekedi désormais docteur honoris causa de l'Unikin

Élevé au titre de docteur honoris causa de l'Université de Kinshasa ce jeudi 12 octobre, le Président de la République, Félix Tshisekedi a prononcé un discours d'investiture axé sur le principe de la bonne gouvernance.

Le Président Félix Tshisekedi a reçu, jeudi 12 octobre, le diplôme de docteur honoris causa de l'Université de Kinshasa (Unikin). Ce titre honorifique lui a été décerné pour ses nombreuses réalisations en faveur du peuple depuis son accession à la magistrature suprême. Le Président Tshisekedi, qui a également reçu les insignes de l'Unikin, a dit avoir accepté ce titre «avec humilité pour l'avènement d'un Congo uni, fort et prospère». «C'est avec une conscience aiguë que je prends toute la mesure du geste posé à mon égard»,... P. 3



PARLONS-EN

Mauvais présage

ECONEWS

Pour une fois, la CENI (Commission électorale nationale indépendante) se dit être dans l'incapacité d'afficher les listes des électeurs au niveau de chaque bureau de vote. Dans un communiqué de la CENI, son rapporteur avance des raisons qui ne tiennent pas la route. Bien plus, la République Démocratique du Congo n'est pas à son premier cycle électoral de la 3^{ème} République.

Depuis l'adoption de la Constitution du 18 février 2006, la CENI a déjà organisé trois cycles électoraux, en 2006, 2011 et 2018, en se pliant strictement à cette logique de publier, 30 jours avant la date de scrutins, les listes des électeurs au niveau de différents bureaux de vote.

(Lire en page 2)

Jean Lengo Dia Ndinga, patron du Groupe Ledya, primé «Entrepreneur africain de l'année» par Forbes

P. 7



Affichage des listes des électeurs : la CENI dos au mur !

Contrairement aux trois premiers cycles électoraux de 2006, 2011 et 2018, la CENI (Commission électorale nationale indépendante) se dit être dans l'impossibilité d'afficher, comme il en est de coutume, les listes des électeurs dans les bureaux de vote. Denis Kadima, président de la CENI, s'en est expliqué, sans convaincre. Qu'est-ce qui a changé pour que la CENI de Kadima se démarque de ce que ses trois prédécesseurs ont fait. Suspense !

Il n'est pas bon d'être à la place de Denis Kadima, président de la CENI. Pièce maîtresse du dispositif électoral, Denis Kadima s'est fixé un challenge : réussir la tenue des scrutins du 20 décembre 2023. Si le président de la CENI ne cache pas sa détermination, sur le terrain, la CENI accumule des ratés qui ne rassurent presque plus. Le tout dernier en date est l'aveu d'impuissance de la CENI d'afficher les listes des électeurs, conformément à la loi.

A la CENI, on pense changer de process, outrepassant les prescrits légaux. Ce qui n'a jamais été le cas pendant les trois précédents cycles électoraux (2006, 2011 et 2018).

Si la CENI se dit être dans l'incapacité de publier les listes des électeurs pour des raisons logistiques, elle ne fera que renforcer le doute sur la crédibilité du cycle électoral en cours. Or, sur ce point, Denis Kadima a une côte de popularité bien en deçà de la moyenne.

Plusieurs questions restent donc pendantes. Seule la CENI en détient les bonnes réponses. Mais, pour combien de temps ? C'est tout le problème.

UNE INNOVATION QUI INTRIGUE

Toujours est-il que la CENI a innové dans la publication des listes des électeurs. Selon la nouvelle méthode, les listes ne sont plus affichées au niveau des bureaux de vote. Pour contourner cette procédure, la CENI a commis à la place un agent, appelé «*préposé à l'affichage*», affecté à cette tâche au niveau de chaque antenne de la CENI. Une disposition qui ne figure pas dans la loi électorale, encore moins le manuel de procédures de la CENI.

La centrale électorale justifie cette manière de faire par diverses raisons, notamment par le fait «*d'intempéries, de manque d'espace physique dans les antennes de la CENI et le risque de vandalisme de ces listes en lieu et place d'un simple affichage*». Une justification qui ne convainc pas toutes les parties prenantes au processus électoral en cours, dont la communauté internationale,



Radio Okapi/ Ph. Joffin Bonga

l'opposition politique et une frange importante de la Société civile.

Mercredi, devant la presse, convoiée au briefing sur la présentation des premiers résultats et perspectives des réformes de l'administration publique en cours de mise en œuvre, le porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe, a reconnu l'impasse qui se dresse devant la CENI.

«... La CENI ne pourra pas afficher les listes des électeurs, notamment par manque d'espace physique dans les antennes pour éviter les risques de vandalisme des listes et d'intempéries en lieu et place d'un simple affichage. Le président de la CENI, qui se trouve à l'étranger, me l'a confirmé lui-même dans un entretien téléphonique, ...», a révélé le porte-parole du Gouvernement.

Les faits sont donc réels. En matière d'affichage des listes des électeurs, la CENI a jeté l'éponge.

A la suite de cette annonce, la question de la crédibilité du processus électoral en cours se retrouve de nouveau au cœur des préoccupations de la classe politique congolaise et de nombreux citoyens, dans la mesure où l'affichage des listes des électeurs est une étape cruciale dans tout processus électoral, voulu crédible et démocratique. Il permet de vérifier l'exactitude des informations, d'éviter les doublons ou les erreurs, et surtout de garantir le droit de vote pour tous les citoyens éligibles. C'est un moyen de renforcer la confiance dans le système politique et d'assurer une participation active des électeurs. L'affichage permet autant qu'aux électeurs qu'à toutes les parties prenantes

L'opinion publique, souvent sceptique, craint déjà de graves dysfonctionnements dans le processus électoral en cours qui pourrait bien remettre en cause sa crédibilité. En mode veille, le tandem CENCO - ECC a d'ores et déjà lancé l'alerte, obligeant la CENI à se conformer à la loi, c'est-à-dire procéder à l'affichage des listes des électeurs dans les bureaux de vote, et ce, dans le délai légal.

LCONEWS

daté du mercredi 11 octobre 2023, la Mission d'observation électorale CENCO - ECC a étalé au grand jour ses inquiétudes. Elle recommande, par conséquent à la CENI, de prendre toutes les dispositions possibles afin que les listes électorales soient affichées à travers les antennes.

La MOE CENCO - ECC en appelle ainsi au Gouvernement de «faire sa part en sécurisant tous les sites où les listes électorales provisoires devraient être affichées». Selon la ligne 84 du calendrier électoral, cette publication devait intervenir dans la période allant du 22 mai au 18 septembre 2023.

Si la CENI se dit ne pas être en mesure de le faire, elle s'expose à un flot de critiques - tout aussi légitimes. Bien plus, c'est sa crédibilité qui est en jeu.

MAUVAIS SIGNE

Le non affichage des listes des électeurs donne finalement raison à tous ceux qui redoutaient toujours de la fiabilité du fichier électoral de la CENI de Kadima. Les faits leur donnent finalement raison.

En effet, certains acteurs de la Société civile et leaders des partis politiques de l'opposition fustigeaient déjà une certaine opacité dans l'actualisation du fichier électoral telle que menée par la CENI de Denis Kadima.

Ils soulignaient que certaines personnes seraient exclues sans justification valable, ce qui pourrait remettre en cause leur droit fondamental de participer aux élections. Ces critiques révélaient un manque de confiance envers la CENI. Ils ont fâcheusement prêché dans le désert.

Du côté des experts électoraux, l'on rappelle que l'affichage des listes des électeurs est l'une des étapes essentielles de vérification du fichier des électeurs. La CENI avait renoncé à un audit international du fichier par un organisme indépendant pour privilégier un audit externe opéré par des experts étrangers de son obédience.

A y voir de plus près, l'audit du fichier électoral, tel que mené par la CENI, n'aurait pas été satisfaisant.

CATHOLIQUES ET PROTESTANTS S'EN MÈLENT

Dans un communiqué

PARLONS-EN Mauvais présage

(Suite de la Une)

«Ce n'est donc qu'en 2023, au 4^{ème} cycle électoral de la 3^{ème} République, que Denis Kadima, président de la CENI, soulève cette exception. Pour quelle raison ? Il est le seul à le savoir. Que cache-t-il finalement ? Nul ne le sait non plus.

Evidemment, l'option soulevée par le président de la CENI donne des arguments à ceux qui, depuis toujours, dénoncent un fichier électoral corrompu dont l'audit a été mené dans l'opacité la plus totale.

En étalant au grand jour son incapacité d'afficher les listes électorales, comme l'ont fait ses trois prédécesseurs, Denis Kadima se compromet. Il jette le doute sur un processus qui a déjà du mal à faire l'unanimité.

Que lui reste-il à faire ? Pas grand-chose. Sinon se plier aux dispositions légales qui l'obligent à afficher les listes électorales dans les bureaux de vote sans chercher des faux-fuyants pour contourner cette procédure.

Pour des élections voulues apaisées, crédibles et véritablement transparente, Denis Kadima n'a aucun intérêt à inventer «sa» procédure, celle qu'aucun autre avant lui n'avait appliquée.

Il a tout aussi à se rappeler les bons conseils du président de transition gabonaise, le général Brice Oligui Nguema, qui a déchu le président Ali Bongo Ondimba par le fait d'une élection présidentielle totalement bâclée. Denis Kadima ferait mieux de s'en souvenir pour éviter au pays un tel scénario.

Parlant des élections à venir en RDC, le nouvel homme fort du Gabon a été pragmatique : «*Nous souhaitons que ça se passe dans la paix, la paix sociale que nous avons constatée depuis l'avènement du Président Félix Tshisekedi au pouvoir, il y a la paix ici au Congo*».

Pour avoir des élections apaisées qui ne compromettent pas l'avenir du pays, la balle se trouve dans le camp de la CENI, menée par Denis Kadima. Avec tous les ratés qu'il accumule depuis sa prise de pouvoir, on est engagé sur une mauvaise pente.

Il a encore environ 68 jours pour se ressaisir et ramener le processus électoral sur le droit chemin.

Félix Tshisekedi désormais docteur honoris causa de l'Unikin

Élevé au titre de docteur honoris causa de l'Université de Kinshasa ce jeudi 12 octobre, le Président de la République, Félix Tshisekedi a prononcé un discours d'investiture axé sur le principe de la bonne gouvernance.

Le Président Félix Tshisekedi a reçu, jeudi 12 octobre, le diplôme de docteur honoris causa de l'Université de Kinshasa (Unikin). Ce titre honorifique lui a été décerné pour ses nombreuses réalisations en faveur du peuple depuis son accession à la magistrature suprême.

Le Président Tshisekedi, qui a également reçu les insignes de l'Unikin, a dit avoir accepté ce titre «avec humilité pour l'avènement d'un Congo uni, fort et prospère». «C'est avec une conscience aigüe que je prends toute la mesure du geste posé à mon égard», a-t-il indiqué, dans le discours qu'il a prononcé pour la circonstance.

Évoquant sa vision qui met en exergue le tandem «capital – travail», avec l'homme comme pierre angulaire, Félix Tshisekedi a affirmé : «Il demeurerait impératif de m'attaquer, par le prisme de la bonne gouvernance, à l'éducation et la santé».

Conscient de l'obstacle que constitue la corruption pour la bonne gouvernance, le Président Tshisekedi a estimé que «la corruption doit être combattue de la même manière que nous combattons la pauvreté, la faim et la maladie».

Maintenant il faudra y aller par les prénoms comme il y a désormais deux docteurs Tshisekedi dans les archives de l'Université de Kinshasa. L'un, le père, Etienne Tshisekedi wa Mulumba, docteur en droit

de l'Unikin (ex-Lovanium), et l'autre, le fils, Félix Tshisekedi Tshilombo, désormais docteur honoris causa de l'Unikin.

En fait, Felix Tshisekedi sera alors le premier Chef d'Etat congolais à recevoir cet honneur auprès de l'Unikin (ex-Lovanium).

En son temps, Joseph Kasa-Vubu avait été fait docteur honoris causa de l'Université Officielle du Congo en 1963.

Pour sa part, le maréchal Mobutu avait été gratifié d'un doctorat honoris causa de l'Université de Séoul en 1984.

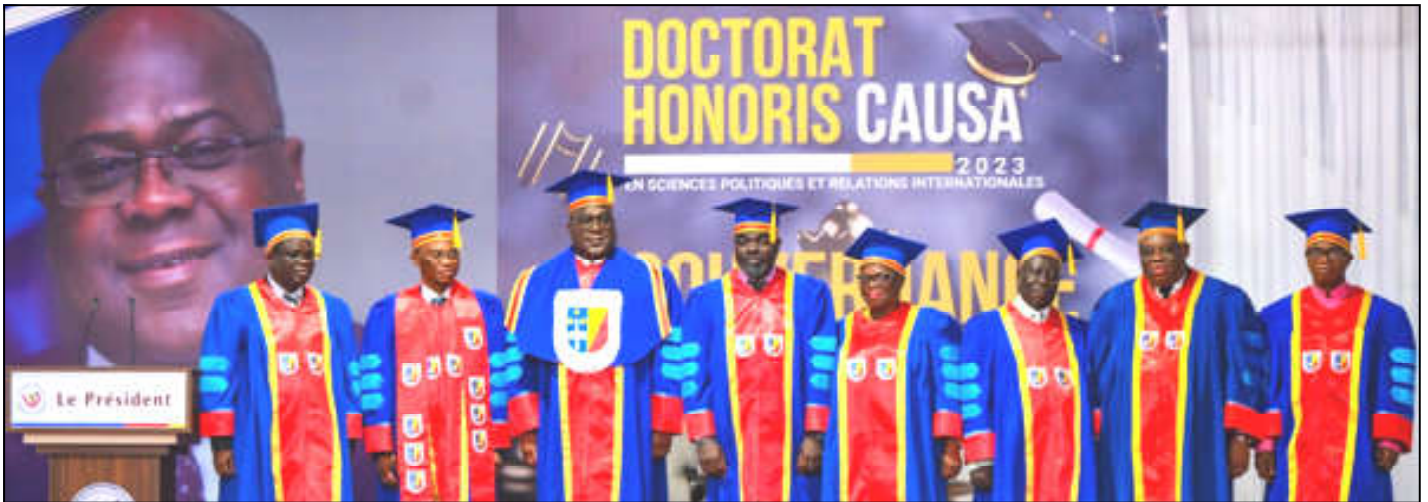
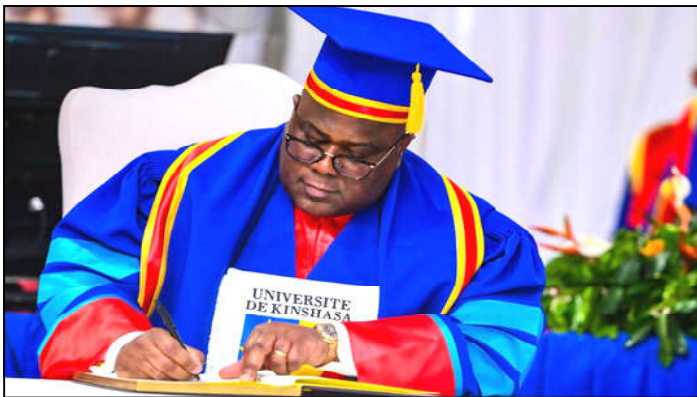
Joseph Kabila recevra un doctorat honoris causa de Hankuk University of Foreign Studies de Séoul, lors de sa visite officielle en Corée du Sud en 2005.

Il avait été proposé pour recevoir le même titre auprès de l'Ecole Royale Militaire de Belgique par le ministre belge de la Défense André Flahaut en 2007, au grand dam du Premier ministre Guy Verhofstadt et du ministre de l'Intérieur Patrick Dewael. Il sera poliment demandé à Flahaut de réexaminer la question par le Conseil d'administration de l'Ecole Royale Militaire. Le parcours militaire atypique du jeune général avait joué contre lui.

Avant l'Unikin, Félix Tshisekedi avait, quant à lui, reçu un diplôme honoris causa du Netanya Academic College en Israël en 2021.

Honoris causa est une locution latine qui signifie «Pour l'honneur». Ainsi, un doctorat honoris causa est un titre honorifique décerné par une université ou une faculté à une personnalité qui s'est distinguée dans un domaine donné.

ECONEWS



Candidature surprise de Martin Fayulu à la présidentielle : une taupe dans l'Opposition

Candidat de la dernière heure à l'élection présidentielle du 20 décembre 2023, après avoir publiquement annoncé le boycott, Martin Fayulu, leader d'ECIDé, s'est visiblement adjugé un mauvais rôle. Depuis le dépôt de sa candidature – à la surprise générale d'ailleurs – Martin Fayulu a pris pour cible certains candidats, se réclamant de l'Opposition, qu'il ne rate pas de vilipender à chacune de ses apparitions. Ses cibles privilégiées sont notamment Moïse Katumbi, Matata Ponyo Mapon, Delly Sesanga et Adolphe Muzito. Pourquoi cette volte-face ? Martin Fayulu serait-il finalement cette taupe infiltrée dans l'Opposition pour mieux la diviser. De passage à Kikwit, Martin Fayulu a encore remué le couteau dans la plaie, s'autoproclamant candidat commun de l'Opposition ... comme en 2018, avant d'échouer face à Félix Tshisekedi.

FRANCIS N.

Martin Fayulu est dans tous ses états. Fini son éternel combat de la «vérité des urnes» qu'il a alimenté pendant toutes ces années. Candidat à la présidentielle de décembre prochain, après l'avoir boycottée, le leader d'ECIDé a décidé de s'attaquer à ses vieux amis de l'Opposition qui se sont aussi engagés dans la course présidentielle.

Le leader d'ECIDé a totalement changé sa stratégie. Le Président de la République, Félix Tshisekedi, n'est pas sa cible idéale. Une façon de tourner définitivement la page de la «vérité des urnes». Sur sa ligne de mire, il y a notamment Moïse Katumbi, Matata Ponyo, Delly Sesanga et Adolphe Muzito à qui il a juré de régler les comptes en bonne et due forme.

Profitant de son passage à Kikwit dans la province du Kwilu, Martin Fayulu s'est autoproclamé candidat unique de l'Opposition à la prochaine présidentielle, prenant le soin de lancer des flèches empoisonnées à ses vieux compagnons de l'Opposition.

Sur la liste de 24 candidats qui se sont lancés dans la course présidentielle, il dit n'avoir du respect que pour Denis Mukwege. A ce titre, il est convaincu – pour des raisons qu'il est le seul à connaître - d'être le candidat idéal de l'Opposition, en souvenir sans doute du compromis de Genève de 2018.

«Le candidat commun, c'est Martin Fayulu. Il a été désigné par le peuple congolais. On a volé à ce peuple sa victoire, cette-fois-ci il n'y a pas à transiger. Si les gens veulent venir, qu'on se mette autour d'une table et qu'on discute, je suis d'accord. Qui parmi tous ces candidats peuvent, sur le plan moral et éthique, lever son doigt et dire que je suis le premier ? Seul le docteur Denis Mukwege est un bon candidat. Il y en a qui parlent qui sont des voleurs patentés qui ne peuvent pas être comparés à moi (...) Si la justice demande à ce qu'on mette en prison ces voleurs patentés, je serai d'accord», a lancé Martin Fayulu. Avant de se pavaner dans un étalage de ses compétences : «Sur le plan professionnel, compétence, maîtrise des questions politiques, sécuritaires,



Martin Fayulu lors de son passage à Kikwit (Photo Net)

économiques et sociales du pays, qui peut lever le doigt et dire que je bats Fayulu ? »

Si en 2018, il a bénéficié d'un grand apport financier des leaders de l'Opposition, dont Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba et les autres, pour la présidentielle de décembre prochain, il se tourne vers le peuple – ses partisans – pour le soutenir financièrement. «Qu'on soit clair et qu'on se le dise. Il y a des gens qui disent que je n'ai pas d'argent (...) L'argent, c'est quoi ? Donald Trump est milliardaire, mais sa campagne électorale est soutenue par ses supporters américains».

CURIEUX REVIREMENT

Qu'est-ce qui explique donc cette volte-face de Martin Fayulu ? Pourquoi déverse-t-il toute sa colère sur certains leaders de l'Opposition, alors que tous aspirent à une alternance au terme de la présidentielle du 20 décembre 2023 ?

Sur son compte X (ex-

twitter), le journaliste Peter Tiani, très proche de Moïse Katumbi, pense avoir trouvé la réponse : «Quel est l'intérêt pour Martin Fayulu de s'attaquer à l'opposition aujourd'hui ? Quel en est l'opportunité ? Pendant que le Dr Denis Mukwege et le chairman Moïse Katumbi se battent avec Félix Tshisekedi, c'est le moment que choisit Martin Fayulu pour s'attaquer à ces leaders ? Que gagne-t-on en s'attaquant entre frères ? Le problème est dans l'Opposition ou dans la gestion du pouvoir ? Je crois que Martin Fayulu est un grand homme politique, porté par beaucoup de Congolais dans mon pays, il peut bien faire sa campagne sans s'en prendre à ses amis dont certains l'avaient soutenu hier. La classe politique congolaise est et reste une merde ! Triste ! »

Iracan Gratien de Saint-Nicolas, député national de l'Opposition, resté fidèle à Moïse Katumbi, est tout aussi stupéfait : «Il (Ndlr : Martin

Fayulu) se réclame seul candidat de l'Opposition. N'est-il pas acheté pour tout déstabiliser ? Ce qui se dit risque d'être confirmé».

Franklin Tshiamala, secrétaire général de LGD, le parti de Matata Ponyo Mapon, a également réagi aux déclarations de Fayulu.

En s'autoproclamant «candidat commun» de l'Opposition, le SG de LGD pense que Martin Fayulu «devrait attendre que la question soit inscrite à l'ordre du jour du bloc de l'Opposition, que des délibérations se fassent et que l'on connaisse vers qui les faveurs penchent».

Si Martin Fayulu s'accroche encore à ce qui avait été décidé à Genève, Franklin Tshiamala lui rappelle : «Nous sommes en 2023, 2018 est derrière nous. Tous ceux qui l'ont accompagné ont changé de casaque. Ils sont ailleurs et ont même effacé les déclarations faites en sa faveur. Nous sommes donc tout au point de départ».

L'heure de vérité : le procès Stanis Bujakera débute ce vendredi à la prison centrale de Makala

HUGO I.

Nouveau symbole des attaques contre la liberté de la presse dans le pays, le journaliste Stanis Bujakera Tshiamala sera devant ses juges ce vendredi 13 octobre 2023 à la prison centrale de Makala.

Incarcéré depuis plusieurs semaines à la suite d'un article mettant en cause les renseignements congolais, les appels pour obtenir sa libération ont été vains.

Pour Charles Mushizi, responsable du collectif des avocats de la défense de Stanis Bujakera Tshiamala,

Donnons de la voix pour Stanis Bujakera Tshiamala !

Depuis le 12 septembre, plus de 60 personnalités et organisations ont joint leur voix aux appels à la remise en liberté de notre confrère.

Plus de 2,5 millions d'internautes ont vu ces appels vidéo sur les réseaux sociaux.

La place d'un journaliste n'est pas en prison.

Continuons ! Signez la pétition !

#FreeStanis



son client fait l'objet d'une détention provisoire «irrégulière» puisque «rien» ne la justifie. «Les conditions dans

lesquelles il est détenu sont exécrables», avait-il confié à Franceinfo. Il risque jusqu'à 10 ans de prison.

Cofondateur et directeur de publication adjoint du mensuel Jeune Afrique et de l'agence britannique Reuters en RDC, le journaliste est notamment poursuivi pour «faux en écriture, falsification des sceaux de l'Etat, propagation de faux bruits et transmission de messages erronés et contraire à la loi», détaillait son avocat, soulignant que ces accusations «relèvent du code numérique».

L'article à l'origine des déboires judiciaires de Stanis Bujakera Tshiamala a été publié fin août sur le site de la revue Jeune Afrique. Il rapporte qu'«une note confidentielle rédigée par le département de la sécurité intérieure de l'Agence nationale de renseignements (ANR)» évoque «le rôle que pourraient avoir joué les renseignements militaires congolais» dans le meurtre, en juillet 2023, de Chérubin Okende, député national, ancien ministre des Transports et porte-parole d'Ensemble pour la République, le parti politique de Moïse Katumbi.

Réforme de l'administration publique : la machine est en marche, se félicite le VPM Lihau

La République Démocratique du Congo (RDC) est actuellement engagée dans une série de réformes au sein de la Fonction publique, visant à moderniser et améliorer l'efficacité de cette institution essentielle pour le développement du pays. Les premiers résultats de ces réformes sont encourageants, et ouvrent la voie à de nouvelles perspectives prometteuses pour l'avenir de l'administration publique congolaise. Lors de l'habituel briefing presse, le Vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique, Modernisation de

l'administration et Innovation du Service public, Jean-Pierre Lihau Ebu, et le ministre de la Communication et Médias, Porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe, ont présenté les résultats obtenus et les perspectives d'avenir sur ces grandes réformes entamées dans l'administration publique. Le tableau peint par ces deux envoyés du gouvernement démontre le degré du travail abattu.

IGHANA MASIALA

Le mercredi 11 octobre 2023, dans le cadre de l'exercice de révéabilité, Jean-Pierre Lihau et Patrick Muyaya étaient devant la presse pour présenter les premiers résultats des réformes en cours de mise en œuvre au sein de la Fonction publique.

L'une des premières réformes majeures entreprises par le gouvernement congolais concerne la digitalisation des procédures administratives. En effet, dans un pays aussi vaste que la RDC, caractérisé par une grande diversité géographique, il est crucial de faciliter l'accès aux services publics à tous les citoyens, quel que soit l'endroit où ils se trouvent. Grâce à la mise en place de plateformes en ligne et de systèmes de gestion électronique des documents, les démarches administratives sont désormais plus rapides, plus transparentes et moins sujettes à la corruption.

Par ailleurs, des efforts considérables sont également consentis pour renforcer la transparence et l'intégrité au sein de la Fonction publique. Des mécanismes de contrôle et de reddition des comptes sont mis en place afin de prévenir et de sanctionner les malversations. Des corps d'inspection et d'audit sont également renforcés pour garantir une gestion plus rigoureuse des ressources publiques. Ces mesures visent à instaurer une culture de responsabilité et de performance au sein de l'administration publique congolaise.

Dans son mot introductif, Jean-Pierre Lihau Ebu, après le diagnostic sur l'état de l'administration publique, a fait le point

sur la trajectoire déjà parcourue dans toutes ces réformes. Il s'est, par ailleurs, appesanti sur les résultats obtenus dans chaque secteur. Notamment sur la maîtrise des effectifs et la masse salariale, sur le rajeunissement de l'administration publique et l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des agents et de leur mise à la retraite, sur la sécurité sociale des agents publics de l'État, sur la dématérialisation des procédures administratives, sur le renforcement du cadre juridique de la Fonction publique et le renforcement du dialogue social, sur la promotion du Genre dans l'administration publique, mais aussi sur l'ouverture et le renforcement de la coopération internationale.

Jean-Pierre Lihau a fait savoir que son ministère a lancé, par l'entremise du Premier ministre, l'identification biométrique des agents et fonctionnaires de l'État.

« Nous avons pensé qu'en plein 21^e siècle il était ubuesque de ne pas être capable de maîtriser les effectifs au sein des administrations publiques et que l'outil moderne pouvant permettre à ce que nous puissions atteindre cet objectif c'était le numérique. Avec comme option la fonction publique va vers les agents. Au moment où je vous parle, les agents recenseurs identificateurs sont en train de boucler ce travail qui permet que nous puissions mettre à la disposition de chaque agent une carte de service biométrique qui nous permet d'éviter les irrégularités connues par le passé (doublons, faux numéros matri-



Le VPM Jean-Pierre Lihau (à gauche) et le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya (à droite), font le point mercredi des premiers résultats et perspectives des réformes de l'administration publique.

cles, cumulards) », a-t-il dit.

Il a, dans la foulée, précisé que « le cadre et les structures organiques de toutes les administrations publiques ont été refixés. En outre, la mesure de l'interdiction formelle d'allouer les NU (Nouvelles unités) est également en vigueur. D'où, la seule option pour accéder à la fonction publique, c'est le concours pour le rajeunissement compétitif ».

DES PAS IMPORTANTS

Jean-Pierre Lihau a rappelé que la retraite dans notre pays était bloquée depuis 40 ans, même s'il y a quelques années, la Banque mondiale a épaulé le pays avec un projet pour rajeunir l'administration publique en faisant partir les agents éligibles à la retraite.

Aujourd'hui, le Vice-Premier ministre, ministre de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation

du Service Public s'est dit satisfait de la fluidification de l'administration publique.

« Après huit ans de travail avec la Banque mondiale, nous avons réussi à l'époque à ne faire partir 923 en 2017. Mais aujourd'hui, une année seulement de travail, avec la volonté exprimée par le Président de la République, nous avons réussi à faire partir 10.900 fonctionnaires à la retraite. Et 10.000 autres sont prévus pour partir à la fin de l'année », a-t-il dit.

Il a par la même occasion ajouté : « Nous avons fluidifié ces départs à la retraite. Nous avons amélioré les allocations de fin de carrière. Nous avons aussi agi pour améliorer les petites retraites. Le Président de la République nous a demandé de travailler sur de majoration. 300 à 1000% d'augmentation. Nous avons instauré le système contributif ».

Assurant qu'une retraite complémentaire va être mise en

place, Jean-Pierre Lihau a fait savoir dans le volet de sécurité sociale, que l'opérationnalisation de la branche des risques professionnels est l'une des priorités.

Parlant de l'extension de la Caisse nationale de sécurité sociale des agents, le numéro 1 de la Fonction publique a fait savoir que des magistrats, des enseignants, des militaires notamment seront pris en charge par celle-ci. « Cette extension va se poursuivre dans les mois qui suivent avec l'intégration d'autres catégories politiques dont les conseillers des cabinets, les directeurs de cabinet, les membres du gouvernement », a-t-il révélé.

Quant à l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des agents et fonctionnaires de l'État, le VPM Jean-Pierre Lihau a précisé qu'un dialogue social a été érigé comme l'unique moyen de garantir la paix sociale. « Le Président de la République et le Premier ministre y tiennent », a-t-il précisé.

« Des progrès réalisés sur l'inclusion salariale. Aujourd'hui, 135.000 fonctionnaires ont été inscrits dans le fichier de la paie qui n'étaient pas payés depuis toujours. Parce qu'il n'y avait pas une stratégie de programmation budgétaire. 135.000 mécanisations en deux ans contre 10.000 mécanisation en 20 ans avant nous », a-t-il fait savoir.

Parmi les priorités, figurent dans les réformes de l'administration publique la dématérialisation des démarches administratives, le cadre juridique de la fonction publique, mais surtout l'égalité des sexes.

La baril du pétrole repart à la hausse, sérieuses craintes en RDC

Sur le marché international, les vives tensions au Proche Orient dues aux attaques terroristes de l'État d'Israël par le Hamas ont entraîné le baril de pétrole à la hausse. En République Démocratique du Congo, on craint que cette flambée du coût du pétrole ne perturbe la stabilité relative du cadre macroéconomique.

Mercredi autour du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, le Comité de conjoncture économique a planché sur les premières conséquences de la crise sécuritaire au Proche-Orient et sur le marché

de change au niveau national

Le Premier Ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a présidé la traditionnelle réunion du Comité de Conjoncture Économique, le mercredi 11 octobre 2023, à la Primature. Cette réunion a passé en revue comme à l'accoutumée la situation économique tant sur le plan international et que national.

Selon le compte rendu fait par le Ministre d'État au Plan, Mme Judith Suminwa Tuluka, la situation sécuritaire au Proche-Orient avec les attaques du Hamas contre l'État d'Israël impacte déjà sur la flambée du baril du pétrole. Et au niveau national, il s'observe

une relative stabilité du taux de change du franc congolais par rapport à la devise américaine.

« Autour du Premier ministre, le Comité de conjoncture économique a passé en revue la situation économique tant au niveau mondial que national. Nous avons eu à constater qu'au niveau mondial, selon le rapport de Bruxelles, que nous allons vraiment vers une baisse de la stabilité au niveau mondial, économiquement parlant. On a pu faire le constat que les attaques du Hamas sur l'État d'Israël a eu comme conséquences l'augmentation du Baril de pétrole qui ris-

que d'impacter les différents pays qui sont tributaires. Au niveau national, on a fait le constat de la stabilité continue au niveau du taux d'échange ainsi que de l'inflation. Mais, dans les discussions, on a aussi abordé les questions de diversification de l'économie qui va permettre d'arriver à une stabilité macroéconomique », a confié à la presse la Ministre du Plan.

A noter que cette réunion a été marquée particulièrement par une dominance de la présence féminine avec la participation, outre de la Ministre du Plan, de la Ministre des Mines,

de la Ministre du Travail, de la vice-Ministre des Finances, du vice-Ministre du Budget et de la Gouverneure de la Banque Centrale du Congo. Le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, et celui du Budget, Aimé Boji, sont à Marrakech au Maroc où ils participent aux Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale qui se tiennent du 9 au 15 octobre. Quant au VPM en charge de l'économie, Vital Kamerhe, il représente le Gouvernement congolais au Forum économique Canada-Afrique à Toronto.

La RDC face à la problématique de la gestion des catastrophes naturelles

Le 13 octobre de chaque année, le monde entier commémore la journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles. Une occasion de se pencher sur les mesures de prévention et les défis liés à la gestion des catastrophes. Ce jour est consacré chaque année à la sensibilisation du public aux différentes thématiques liées aux risques naturels, tremblements de terre, ouragans et tant

d'autres risques naturels. En République Démocratique du Congo (RDC), ce jour est d'une importance capitale, car le pays fait face ces derniers temps à de nombreux risques naturels qui engendrent d'énormes pertes en vies humaines et matérielles chaque fois que survient une catastrophe.

TIGHANA MASIALA

La RDC, connue pour sa biodiversité exceptionnelle, mais aussi pour les nombreuses catastrophes naturelles qui la frappent régulièrement, est encore loin d'avoir une politique claire de prévention des catastrophes naturelles, mettant en lumière les faiblesses et les défis auxquels les autorités congolaises doivent faire face.

Les conséquences de cette gestion inefficace des catastrophes sont désastreuses. Non seulement les vies et les moyens de subsistance sont menacés, mais les catastrophes ont également un impact négatif sur l'économie et le développement du pays. Les ressources limitées sont souvent détournées pour faire face aux situations d'urgence, au détriment d'autres secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation et l'infrastructure.

Les catastrophes naturelles s'abattent souvent sans prévenir, causant ainsi des dommages importants aux communautés et à l'environnement. En RDC, les types de catastrophes les plus fréquents sont les inondations, les éruptions volcaniques, les séismes, les glissements de terrain et les épidémies. Ces phénomènes sont exacerbés par la situation géographique du pays, sa densité démographique et le manque d'infrastructures adéquates pour faire face à ces situations d'urgence.

Le ministère des Affaires sociales, des Actions humanitaires et de la Solidarité nationale est parfois débordé par l'ampleur des dégâts causés par ces catastrophes.

Les inondations sont sans doute l'un des problèmes les plus préoccupants. Chaque année, des milliers de personnes sont déplacées par les fortes pluies qui provoquent des crues de rivières et inondent des zones habitées. Ces inondations entraînent non seulement la perte de biens matériels, mais aussi la destruction des infrastructures vitales telles que les routes, les ponts et les écoles. En outre, ces catastrophes naturelles favorisent la propagation de maladies telles que le choléra et le paludisme, qui se propagent rapidement dans les zones touchées et entraînent davantage de décès.

Les séismes et les éruptions volcaniques ont également un impact considérable. La RDC est située sur la ceinture de feu du pacifique, une région sujette à une activité sismique élevée. Ces derniers temps, plusieurs coins du pays sont frappés par des catastrophes naturelles causant la mort de centaines de personnes et la destruction de milliers de maisons. Malheureusement, ces catastrophes sont difficiles à prévoir et la mise en place d'un système d'alerte précoce reste la solution ultime pour réduire les dégâts cau-



Plusieurs coins de la RDC sont souvent en proie aux catastrophes naturelles de tous genres

sés par ces dernières. Pourtant, ceci reste un défi majeur pour les autorités congolaises.

RENFORCER LES CAPACITÉS DE PRÉVENTION...

La RDC doit renforcer ses capacités de prévention et de gestion des catastrophes. Cela passe aussi par la sensibilisation des communautés locales aux mesures de prévention, l'amélioration des infrastructures résistantes aux catastrophes, l'établissement de plans d'urgence et la mise en place de systèmes d'alerte précoce efficaces. Une coordination étroite entre les différents acteurs impliqués, tels que les autorités nationales, les organisations humanitaires, les agences des

Nations Unies et la Société civile, est essentielle pour une gestion efficace des situations d'urgence.

Il est également crucial de promouvoir une gestion durable de l'environnement afin de minimiser l'impact des catastrophes naturelles. La déforestation, l'exploitation minière illégale et la pollution des cours d'eau contribuent à l'aggravation des phénomènes naturels et augmentent la vulnérabilité des communautés qui en dépendent.

Aujourd'hui, en cette journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles, la RDC doit prendre conscience de l'importance de la prévention et de la gestion des catastrophes. Il est essentiel que

des mesures concrètes soient prises pour réduire les risques et protéger les communautés vulnérables. La vie de milliers de Congolais en dépend.

La gestion des catastrophes constitue un défi majeur pour la République Démocratique du Congo. Les faiblesses dans la préparation, la réponse et la coordination mettent en danger la vie des populations et compromettent le développement du pays. Il est urgent d'investir dans des mesures de prévention, de renforcer les capacités internes et d'établir des partenariats solides pour faire face à cette problématique et protéger la population congolaise.

L'une des plus grandes catastrophes naturelles de l'histoire de la République Démocratique du Congo s'était produite dans la province du Sud-Kivu. Les fortes pluies qui se sont abattues le 4 mai dernier dans le territoire de Kalehe, ont occasionné des coulées de boues emportant une grande partie des villages de Bushushu et Nyamukubi. Le bilan officiel fait état de 438 morts, plus de 5000 disparus et des milliers de sinistrés.

Face à l'ampleur de la situation, la RDC devrait prendre conscience en prenant le problème à bras le corps en s'investissant totalement dans la mise en place de la politique générale sur les catastrophes naturelles.

Une subvention de trois millions USD de la «CEI Africa» pour l'électrification de Goma via le solaire

En marge du Renewable Energy Forum Africa (Refa) à Nairobi au Kenya, la Fondation pour l'Énergie propre et l'inclusion énergétique en Afrique (CEI Africa) a annoncé son intention d'accorder une subvention de plus de trois (3) millions de dollars à Nuru. Ce financement soutiendra l'électrification de trois quartiers de Goma à l'est de la République Démocratique du Congo (RDC).

Ndosho, Mungunga et Lac Vert. Ce sont les quartiers de la ville de Goma qui seront électrifiés prochainement en République démocratique du Congo (RDC), grâce à une subvention de la fondation pour l'Énergie propre et l'inclusion énergétique en Afrique (CEI Africa), une initiative de la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), l'agence allemande de développement. L'annonce a été faite en marge du Renewable Energy Forum Africa (Refa) qui s'est achevé, le vendredi 6 octo-

bre 2023, à Nairobi, au Kenya.

Il s'agit d'une subvention basée sur les résultats (RBF) d'un peu plus de trois (3) millions d'euros qui pourrait bénéficier à Nuru, une entreprise qui déploie les réseaux électriques métropolitains alimentés à l'énergie solaire en RDC. Le projet de Nuru porte sur la construction d'une centrale solaire de 3,7 MW. L'électricité produite sera distribuée via un réseau pouvant permettre 5 146 connexions dans les communautés mal desservies.

Selon la CEI, «plus de 40 000 utilisateurs finaux directs bénéficieront d'une énergie améliorée et de services d'éclairage public, ce qui entraînera un changement transformateur dans ces communautés vulnérables en alimentant des services essentiels tels que l'eau potable et les tours de télécommunications, tout en catalysant de nouvelles entreprises et des opportunités d'emploi». Ce projet permettra à Nuru de porter sa capacité ins-

tallée à Goma à 5 MW, avec un réseau de distribution de 150 km.

Il y a quelques mois, Nuru a levé 40 millions de dollars auprès de la Société financière internationale (SFI), Proparco, la Plateforme de performance des énergies renouvelables (REPP), l'Alliance mondiale de l'énergie pour les peuples et la planète (GEAPP), E3 Capital et GAIA Impact Fund. Objectif : mettre en place la capacité installée de 13,7 MW pour l'électrification des populations et des entreprises à Goma, Kindu et Bunia.

ACCROITRE LES INVESTISSEMENTS DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le rapport 2023 sur les objectifs de développement (ODD) en Afrique note que le continent est en retard dans la progression vers les cibles de l'ODD7. À savoir, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un

coût abordable, d'ici à 2030. En 2018, seulement 20% de l'électricité produite en Afrique, provenait de sources renouvelables.

L'Afrique est en retard dans la progression vers les objectifs de développement durables (ODD), définis et adoptés par les États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU), pour améliorer les conditions de vie et protéger l'environnement à travers le monde. En ce qui concerne l'énergie propre et abordable (ODD 7), le rapport 2023 sur l'évaluation des ODD en Afrique constate que les taux d'électrification ont augmenté, mais que l'utilisation de combustibles et de technologies de cuisson propres reste limitée. En outre, le passage des énergies fossiles aux énergies renouvelables est lent.

Malgré son riche potentiel en matière d'énergies renouvelables, en particulier pour le solaire thermique ou photovoltaïque, pour la géothermie ou encore vis-à-vis de ses

ressources hydrauliques, l'Afrique demeure marquée par un approvisionnement électrique précaire et inégal. Selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena), en 2018, moins de la moitié de la population avait accès à l'électricité. Aussi, sur l'électricité produite en Afrique cette année-là, seulement 20% provenaient de sources renouvelables.

L'Irena estime par ailleurs qu'entre 2000 et 2020, 2,8 milliards de dollars ont été investis dans les énergies renouvelables à l'échelle planétaire. Seulement 2% de ces investissements ont été réalisés en Afrique, et moins de 3% des emplois mondiaux dans ce type de système énergétique se trouvent sur ce continent.

Pour rattraper le retard de l'Afrique sur l'ODD7, le rapport appelle à augmenter le financement des infrastructures et des technologies afin de stimuler la production d'énergie durable en Afrique.

Avec Afrik 21

Jean Lengo Dia Ndinga, patron du Groupe Ledy, primé « Entrepreneur africain de l'année » par Forbes

Jean Lengo Dia Ndinga est véritablement une fierté nationale. En marge d'une cérémonie organisée en septembre dernier à New York, aux États-Unis, il a reçu le prix de l'homme d'affaires résilient 2023 dans un marché complexe émergent.

A la tête du Groupe Ledy, un conglomérat industriel composé d'une dizaine de sociétés, l'homme d'affaires congolais Jean Lengo Dia Ndinga s'est vu décerné récemment à New York, aux États-Unis, par Forbes Africa, le prix Forbes de « l'entrepreneur africain de l'année ».

Initiée par la revue économique américaine, la distinction a pour objectif de « célébrer des dirigeants exemplaires, [qu'ils soient] des hommes d'affaires de premier plan, des dirigeants politiques

et des personnalités dynamiques ayant des antécédents d'impacts profonds et de contributions positives au développement de leurs pays et secteurs d'activités », précise le média américain.

« LES COMPÉTENCES POUR AFFRONTÉ LE MARCHÉ AFRICAIN ET INTERNATIONAL »

De fait, tenue le 22 septembre 2023, au siège du groupe américain de médias, en marge de la semaine de l'Assemblée générale des Na-

tions Unies, la cérémonie de remise des prix — intitulée « Forbes 400 Best of Africa » — a réuni un aréopage de plusieurs dizaines de chefs d'entreprise, de décideurs politiques, de leaders d'opinion ainsi que de stars internationales. Les ministres congolais, Albert-Fabrice Puella, en charge des Droits humains et Patrick Muyaya, en charge de la Communication et des Médias, étaient notamment présents pour féliciter l'heureux lauréat.

Né en septembre 1954, Jean Lengo Dia Ndinga a fondé le Groupe Ledy en 1985. Le conglomérat compte aujourd'hui 17 sociétés en activité, notamment dans les secteurs du trans-

port, des mines, de la logistique, des hydrocarbures, de l'agroalimentaire et de l'immobilier et réaliserait un chiffre d'affaires annuel « à huit chiffres » en dollars, selon son dirigeant.

Invité à prononcer un discours après la remise de son prix, le fondateur du Groupe Ledy a profité de l'occasion pour saluer la classe entrepreneuriale de son pays, rappelant que celle-ci « [avait] les compétences pour affronter le marché africain et international », avant de conclure en indiquant qu'il « [était] heureux de participer, humblement, encore et toujours, à l'accélération de la reconquête industrielle congolaise ».

Rédacteur en chef et figure tutélaire éponyme du ma-

gazine, Steve Forbes s'est par sa part dit « extrêmement honoré et personnellement flatté par la présence du président Lengo, venu de manière rare et exceptionnelle, depuis Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo pour recevoir le prix Forbes d'entrepreneur africain de l'année ».

Outre la reconnaissance accordée au Groupe Ledy et à son fondateur, le plus grand pays d'Afrique centrale s'est en outre distingué avec deux autres sociétés — l'opérateur télécom Vodacom Congo, nommé au prix « Forbes Best of Africa » dans la catégorie télécoms, et l'établissement financier Sofibanque — qui a reçu la distinction de « Bank Game Changer ».

ECONEWS



Jean Lengo Dia-Ndinga, fondateur du groupe Ledy recevant le prix « Forbes Best of Africa »



Ainsi, contre la volonté de Kinshasa, la Force régionale de l'EAC décide de s'installer pour longtemps...

Deux mois avant l'échéance du 8 décembre 2023 fixée pour son futur statut, la Force régionale de l'East african community (EAC) a obtenu l'assurance de rester sur le territoire congolais «jusqu'à ce que la paix soit pleinement rétablie».

La décision est des ministres de la Défense de l'organisation sous-régionale réunie le 8 octobre dernier à Arusha, en Tanzanie. Ils ont noté «des progrès réalisés par cette force depuis son déploiement dans la partie orientale du territoire congolais» avant de décréter la prolongation du mandat jusqu'au rétablissement total de la paix.

La RDC a été représentée à un niveau élevé, celui du vice-Premier ministre Jean-Pierre Bemba en charge de la Défense nationale et Anciens Combattants.

Il ressort que l'annonce a été faite par son homologue kenyan Aden Duale qui a salué «cette décision» et s'est engagé «à soutenir la quête de la paix dans le développement économique de la RDC». Y ont également pris part le vice-chef des forces de défense du Kenya Jonah Mwangi et le commandant de la Force régionale de l'EAC Alphaxard Kiugu.

Premier leçon à en tirer : la Force régionale sera sur le territoire congolais avant, pendant et après la tenue des élections du 20 décembre 2023, sauf imprévu, naturellement.

Reste à savoir si celle de la SADC sera également déployée. On peut parier qu'il n'en sera pas le cas.

Il va alors falloir s'apprêter à une présence prolongée des troupes de la Monusco et de l'EAC, deux structures n'ayant, à proprement parler, plus la confiance des autorités officielles, surtout pas de la population orientale congolaise.

On en veut pour preuve cette réaction du ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, en sa qualité de porte-parole du Gouvernement. Parlant de la participation de Jean-Pierre Bemba à la réunion de l'Eac, il déclare : «Je vous informe qu'il est déjà revenu, et le message était clair : la force régionale de l'EAC doit quitter la République Démocratique du Congo d'ici le 8 décembre, tel que convenu, parce qu'elle n'a pas été en mesure de résoudre le problème, notamment celui du M23, qui bloque depuis deux mois le processus de pré-cantonement, conformément aux accords signés à Luanda. C'est le message qu'il a porté. Il y aura sûrement une réunion des chefs d'Etat par la suite, qui devra statuer sur l'incapacité de la force régionale à résoudre cette question, et des mesures seront prises».

D'ici au 8 décembre signifie **12 jours** avant le scrutin du 20 décembre.

Sur ces entrefaites,



La Force régionale de l'EAC est loin de convaincre...

Uhuru Kenyatta, facilitateur du Processus de Nairobi impliquant la partie gouvernementale et les groupes armés congolais, en a appelé à la fin des offensives armées et aux hostilités pour permettre «un accès humanitaire ininterrompu et durable tout en offrant une chance au retour de la paix grâce au Processus de Paix de Nairobi, sous l'égide de la CEA», a-t-il déclaré.

La suite des événements pourrait se décrire en plusieurs actes dont, à notre humble avis, ces deux.

Premier acte : le bras de fer entre Kinshasa (capitale de la RDC) et Arusha en Tanzanie (siège de Eac). Ou

plutôt entre Kinshasa et Nairobi, car le Kenya manage le dossier RDC aussi bien pour l'adhésion à l'organisation sous-régionale que pour le commandement de la Force régionale en plus du processus de Nairobi visant les groupes armés congolais.

Deuxième acte : les hypothèses sécuritaires sur le processus électoral. Dès lors que la position du Gouvernement n'est pas de nature à conforter celle de la Monusco et de l'Eac, ce qui va s'en suivre se devine. En cas de regain d'hostilités avant les élections, il sera bien difficile pour la Ceni de maintenir son planning. Il va absolument falloir que d'ici au 19 novembre 2023 - date du lancement de la campagne électorale - s'achève la guerre notamment du M23 appuyé par le Rwanda. Or, à ce jour, rien ne le garantit !

Certes, si on s'en tient à la Constitution, de tous les animateurs des institutions de la République en place, il n'y a que le **chef de l'Etat** à avoir son mandat garanti par l'article 71. Tout le reste tombe !

Forte serait l'envie des Tshisekedistes de se contenter des givres faute de merles.

Moralité : les effets collatéraux du bras de fer entre Kinshasa et Nairobi via Arusha pourraient se révéler nocifs principalement à la RDC.

D'ailleurs, la «**guerre Israël et Hamas**» pourrait générer d'autres effets collatéraux de nature à aggraver la situation sécuritaire à l'Est en raison de l'influence islamique.

Comme nous le disions dans une livraison, le Congo, dans son refus justifié et justifiable de ne pouvoir compter

sur la Monusco ni sur la Force régionale de l'EAC, n'a pas à miser sur la Force régionale de la Sadc suffisamment présente dans la Mission onusienne via la Brigade d'intervention. Cette force ne voudra pas affronter le M23 du moment où est établie et confirmée la thèse du soutien du Rwanda. Cette guerre contre Kigali est tout ce qu'il y a d'impensable.

L'apport du Burundi ne garantit rien non plus. La «**propagande**» en cours liant l'armée burundaise aux Wazalendo dans la reconquête des localités et villes congolaises de l'Est reprises des mains du M23 (donc du Rwanda) remet en exergue la donne **identitaire**.

En effet, elle promeut la thèse d'une chasse aux Tutsi dont 15 % constituent les populations respectives du Rwanda et du Burundi, 85 % étant des Hutus. Si on n'y prend garde, on verra Évariste Ndayishimiye refroidir ses ardeurs.

Conséquence : Kinshasa pourrait se retrouver dans l'isolement total.

Et lorsque certaines têtes réapparaissent (ne suivez pas mon regard) et certains discours deviennent discriminants, allant jusqu'à susciter des réactions épidermiques, un saut dans l'inconnu. Un saut qui fera de sorte que les décideurs, les **VAIS**, imposent à la Monusco et à l'Eac l'ordre de rester sur le territoire congolais, curieusement, «**jusqu'à ce que la paix soit pleinement rétablie**».

OMER NSONGO DIE LEMA
@OMERNSONGO
E-MAIL :
OMERNSONGO2@GMAIL.COM
FACEBOOK : OMER NSONGO
WHATSAPP :
+ 243993833277



...alors que Kinshasa semble accorder plus de crédit au contingent burundais

ONU: La 4^e Commission réitère son soutien au processus politique onusien sur le Sahara marocain et réaffirme l'enterrement définitif du référendum

La Quatrième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU a adopté, mercredi, une résolution réitérant son soutien au processus politique mené sous les auspices exclusives des Nations Unies pour le règlement du différend régional autour du Sahara marocain et réaffirmant l'enterrement définitif du référendum.

La résolution appelle l'ensemble des parties à coopérer pleinement avec le Secrétaire général de l'ONU et son envoyé personnel pour parvenir à une solution politique à ce différend régional sur la base des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité depuis 2007. Elle soutient ainsi le processus politique basé sur les 19 résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007, en vue d'aboutir à une solution «politique juste, durable et mutuellement acceptable» à la question du Sahara marocain.

Le document loue les efforts déployés dans ce sens et invite toutes les parties à coopérer pleinement avec le Secrétaire général, et les uns avec les autres, afin de parvenir à une «solution politique qui soit mutuellement acceptable».

Cette résolution, à l'instar de ses précédentes et de celles adoptées par le Conseil de sécurité depuis deux décennies, ne cite à aucun moment le référendum, mort et enterré aussi bien par le Secrétaire général de l'ONU que par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Na-

tions Unies.

L'Assemblée générale de l'ONU se félicite également dans cette résolution que les parties se soient engagées à continuer de faire preuve de volonté politique et de travailler dans une atmosphère propice au dialogue, sur la base des efforts consentis et des faits nouveaux survenus depuis 2006, assurant ainsi l'application des résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007.

Ainsi, il est à noter que le seul fait nouveau survenu dans le processus politique depuis 2006 est la présentation par le Maroc le 11 avril 2007 de l'initiative d'autonomie.

A cet égard, la résolution soutient les résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007, qui ont consacré la prééminence de l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc, saluée par l'Organe exécutif et l'ensemble de la communauté internationale comme étant une initiative sérieuse et crédible pour le règlement définitif de ce différend régional dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Le texte soutient éga-



lement les recommandations des résolutions 2440, 2468, 2494, 2548, 2602 et 2654, adoptée fin octobre 2022, qui déterminent les paramètres de la solution au différend régional sur le Sahara marocain, à savoir une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et reposant sur le compromis.

Les résolutions 2440, 2468, 2494, 2548, 2602 et 2654 ont consacré, rappelle-t-on, le processus de tables-rondes et défini, une fois pour toute, ses quatre participants, à savoir le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le «polisario». En effet, les résolutions 2440, 2468, 2494, 2548, 2602 et 2654 citent l'Algérie, au même titre que le Maroc, à cinq repri-

ses, réaffirmant ainsi le rôle de l'Algérie en tant que partie principale à ce différend régional.

Ces résolutions du Conseil de sécurité saluent, par ailleurs, les mesures et les initiatives prises par le Maroc pour la promotion et la protection des droits de l'Homme dans ses provinces du Sud, et le rôle joué par les Commissions du Conseil national des droits de l'Homme à Laâyoune et Dakhla, ainsi que l'interaction du Maroc avec les mécanismes du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies.

Elles réitèrent aussi la demande de l'instance exécutive de l'ONU quant à l'enregistrement et le recense-

ment des populations des camps de Tindouf, et exigent le déploiement des efforts nécessaires à cette fin.

Cette résolution de la 4^e commission de l'Assemblée générale ne se réfère nullement à une soi-disant guerre imaginaire que l'Algérie et son pantin le «*polisario*» prétendent exister au Sahara marocain. Ainsi, après le Conseil de sécurité, la Commission met à nu, à son tour, les mensonges et les fausses délégations de l'Algérie et du «*polisario*» au sujet de la situation au Sahara marocain marquée par la quiétude, la stabilité et le développement tous azimuts.

Avec MAP

Niger : les putschistes se radicalisent

Le régime militaire issu d'un coup d'Etat au Niger dénonce dans le communiqué, auquel vous faisiez référence, les «entraves» des Nations unies, celles à sa reconnaissance internationale.

Ces entraves sont imputées au secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, «qui se serait opposé à la participation du Niger» à la 78^e Assemblée générale des Nations unies, qui a eu lieu en septembre à New York.

Les putschistes au pouvoir à Niamey avaient envoyé à New York leur nouveau ministre des Affaires étrangères, Bakary Yaou Sangaré, qui était avant le coup d'Etat du 26 juillet le représentant du pays à l'ONU. Mais celui-ci n'avait pas été autorisé à prendre la parole.

«Je trouve que cette junte militaire n'a pas tiré les leçons de la situation difficile qui a été celle de la junte du Mali, de celle de la junte du Burkina Faso. C'est pourquoi, ils s'en prennent aux organisations nationales et internationales



dès lors que celles-ci leur rappellent les limites de ce qu'il ne faut pas faire. Les Nations Unies y passent, la Cédéao y passe et toute la coopération internationale y passe», réagit Mamadou Ismaïla Konaté, avocat et ancien ministre de la Justice du Mali.

L'ambassadeur de l'ONU au Niger sommée de quitter le pays sous 72 heures

C'est ce qui ressort d'un avis d'expulsion de la diplomatie nigérienne.

Selon le communiqué publié ce 10 octobre, l'ONU est

accusée d'orchestrer des «manœuvres sournoises» et «sous l'instigation de la France» en vue d'empêcher la participation du Niger à la 78^e session de l'Assemblée générale de l'ONU et à d'autres réunions internationales.

Pour rappel, le pouvoir nigérien accuse le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, d'avoir refusé de prendre note de la liste officielle des délégués du Niger et a également accès à la demande de Hassoumi Massoudou, le ministre des Affaires étrangères du président déchu Mohamed

Bazoum, de révoquer le représentant permanent du Niger auprès de l'ONU, qui conduisait la délégation nigérienne.

En août, une mission de l'ONU dirigée par Leonardo Santos Chimao, envoyé spécial d'Antonio Guterres pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, était à Niamey et avait rencontré les militaires putschistes.

Importantes annonces des Etats-Unis

Discrète au lendemain du coup de force contre Mohamed Bazoum, Washington a opté pour la fermeté. Elle qualifie formellement de putsch la prise de pouvoir par les militaires et une aide de près de 500 millions de dollars a été gelée.

Sa reprise nécessitera des mesures de la part du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie des mesures «pour ramener une gouvernance démocratique dans un délai rapide et crédible», a précisé le porte-parole du département d'Etat, Matthew Miller.

Le Niger n'est-il pas en

train de s'isoler? Non, répond, Maikoul Zodi, coordinateur du collectif Tournons la page Niger.

«Moi, je ne pense pas que ça fait beaucoup. Parce que nous sommes dans un combat pour notre souveraineté. Nous sommes dans un combat pour notre indépendance. Donc, nous sommes résilients par rapport à tout ce qui va se passer. Parce qu'aujourd'hui, notre pays est extrêmement riche. Mais nous sommes toujours dernier en indice de développement. Donc nous voulons réfléchir, repenser notre développement pour que effectivement le Niger puisse sortir de l'ornière».

À la demande des militaires, des soldats français ont commencé à quitter leur base à Niamey, mardi, dans un premier convoi terrestre sous escorte de l'armée malienne, en «direction du Tchad».

Quant à la Cédéao, elle maintient le blocus économique qu'elle a imposé au Niger après le renversement du président élu, Mohamed Bazoum.

Avec DW

Antony Blinken à Israël : les Etats-Unis seront « toujours à vos côtés »

Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken est arrivé jeudi à Tel Aviv dans le cadre d'une tournée au Proche-Orient visant à montrer la solidarité de Washington avec Israël après les attaques du Hamas et à éviter une escalade du conflit.

ECONEWS

Le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, a promis jeudi lors d'une visite à Tel-Aviv que les Etats-Unis soutiendraient « toujours » Israël, et estimé que les « aspirations légitimes » des Palestiniens n'étaient pas représentées par le mouvement islamiste Hamas.

« Vous êtes peut-être assez forts pour vous défendre seuls, mais tant que les Etats-Unis existeront, vous n'aurez jamais à le faire. Nous serons toujours à vos côtés », a déclaré M. Blinken lors d'une conférence de presse à l'issue de sa rencontre avec le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu.

« Quiconque souhaite la paix et la justice doit condamner le régime de la terreur du Hamas. Nous savons que le Hamas ne représente pas le peuple palestinien ni ses aspirations légitimes à vivre en sécurité, selon les principes de liberté, de justice et dans la dignité », a-t-il ajouté.

Lors d'une visite en Israël pour afficher sa solidarité avec le pays après l'offensive du Hamas samedi qui fait au moins 1.200 morts en Israël, M. Blinken a également donné un nouveau bilan des citoyens américains tués, qui se monte à au moins 25 dont la mort a été confirmée.

M. Blinken a rappelé que son grand-père avait fui les pogroms antisémites en Russie et que son beau-père avait survécu aux camps de concentration nazis.

« Je me présente devant vous non seulement en tant que secrétaire d'Etat des Etats-Unis, mais aussi en tant que juif », a déclaré M. Blinken, qui est issu d'un milieu laïc.

« Je me présente également devant vous en tant que mari et père de jeunes enfants. Il m'est impossible de regarder les photos des familles tuées, comme celle de la mère, du père et des trois jeunes enfants assassinés alors qu'ils étaient à l'abri dans leur maison du kibboutz Nir Oz, et de ne pas penser à mes propres enfants », a-t-il ajouté.

M. Blinken a promis que l'administration du président Joe Biden et le Congrès américain travailleraient ensemble pour répondre aux demandes militaires d'Israël, qui bénéficient d'un large soutien, toutes tendances confondues.

Netanyahu remercie Blinken pour le soutien apporté par les Etats-Unis

« Merci pour votre importante visite ici, aujourd'hui », a déclaré en anglais le Premier ministre Netanyahu au début de la conférence de presse organisée aux côtés du secrétaire d'Etat américain Antony Blinken à Tel Aviv.

« Merci à vous, merci au président Biden et merci au peuple américain pour votre incroyable soutien à Israël dans notre guerre contre les barbares du Hamas », a ajouté Netanyahu.

Il a alors transmis les mêmes remerciements en hébreu, disant : « Monsieur le secrétaire, vous êtes arrivé dans une nation en souffrance, dans une nation combattante, dans une nation de lions, dans une nation qui est bien déterminée à vaincre les forces du Mal qui nous entourent ».

Revenant à l'anglais, Netanyahu a indiqué que cette visite « est un nouvel exemple du soutien sans équivoque apporté par l'Amérique à Israël ».



Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken lors d'une conférence de presse avec le Premier ministre Benjamin Netanyahu à Jérusalem, le 12 octobre 2023

« Le Hamas a prouvé qu'il était un ennemi de la civilisation. Le massacre de jeunes qui assistaient à un festival musical en plein air, le massacre de familles toutes entières, les meurtres de parents devant leurs enfants et les meurtres d'enfants devant leurs parents. Des personnes brûlées vivantes. Des décapitations. Des enlèvements – un jeune garçon qui n'a pas seulement été kidnappé mais molesté, blessé, attaqué », a continué Netanyahu.

Netanyahu a aussi déploré « la célébration et la glorification du Mal ».

« Le président Biden avait absolument raison lorsqu'il évoquait le Mal à l'état pur », a poursuivi Netanyahu. « Le Hamas, c'est l'Etat islamique et tout comme l'Etat islamique a été écrasé, le Hamas, lui aussi, doit être écrasé ».

« Et le Hamas doit subir exactement le même traitement que l'Etat islamique », a noté Netanyahu. « Il doit être sorti de la communauté des nations. Aucun dirigeant ne doit le rencontrer. Aucun pays ne doit lui offrir de refuge. Et ceux qui le font doivent être sanctionnés »,

a-t-il précisé.

Netanyahu a déclaré n'avoir « aucun doute sur le fait que les forces de la civilisation l'emporteront, et la raison pour laquelle c'est vrai, c'est que nous avons conscience de ce qui est le tout premier prérequis de la victoire. C'est très précisément ce que vous venez de dire lors de notre réunion – la clarté morale ».

« C'est une période, une période particulière, une période spéciale, que nous devons tous affronter la tête haute, avec fierté, unis contre le mal. Aujourd'hui, c'est la position que vous adoptez, l'Amérique adopte cette position », a-t-il dit.

« Merci à l'Amérique qui se tient aujourd'hui aux côtés d'Israël comme elle le fera demain et comme elle le fera toujours », a-t-il conclu, échangeant une ferme poignée de main avec Blinken. Le 7 octobre à l'aube, en plein Shabbat, le repos juif hebdomadaire, et au dernier jour des fêtes de Souccot, des centaines de combattants du Hamas avaient infiltré Israël depuis la bande de Gaza à bord de véhicules, par les airs et la mer, se-

mant la terreur sous un déluge de roquettes.

Dans les rues, dans les maisons, faisant même irruption dans un festival de musique, ils ont tué plus d'un millier de civils lors de cette attaque d'une violence extrême et d'une ampleur inédite depuis la création d'Israël en 1948.

Israël a riposté en déclarant une guerre pour détruire les capacités d'action du Hamas, pilonnant sans relâche la bande de Gaza et déployant des dizaines de milliers de soldats autour du territoire, dans le sud du pays, et à sa frontière nord avec le Liban, où les échanges de tirs sont fréquents avec le Hezbollah iranien, allié du Hamas.

Côté palestinien, le bilan des bombardements s'élève jeudi à 1.354 morts, selon les autorités de Gaza.

Dans le même registre, Un groupe d'experts indépendants des Nations unies a condamné jeudi les violences commises contre les civils en Israël et déploré le « châtiment collectif » que constituent les frappes de représailles contre Gaza.

Tout en condamnant les « crimes horribles commis par le Hamas », le groupe a déclaré qu'Israël avait eu recours à des « attaques militaires aveugles contre le peuple palestinien de Gaza déjà épuisé ».

De son côté, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) a estimé jeudi que le conflit israélo-palestinien menaçait d'assombrir les perspectives économiques déjà moroses.

« Très clairement, il s'agit d'un nouveau nuage sur un horizon qui n'est pas des plus sûrs pour l'économie mondiale, un nouveau nuage qui assombrit cet horizon - et qui, bien sûr, n'est pas nécessaire », a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale.

Nouveau camouflet pour la France au Mali

Décollage interrompu... La reprise de la desserte Paris CDG-Bamako, prévue ce vendredi, n'a pas résisté aux contraintes locales au Mali. Le colonel Drissa Koné, directeur de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), celui-là même qui s'était ému de l'arrêt des vols d'Air France en août dernier face à la situation géopolitique et aux risques sécuritaires, a eu l'impudence de négocier avec la compagnie française la reprise des vols sans en référer aux plus hautes instances de la junte. Il a été limogé.



Plus de deux mois après la suspension de ses vols entre Paris et Bamako, Air France devait retrouver le 13 octobre le tarmac de l'Aéroport international Modibo-Keita. © ANNIE RISEMBERG / AFP

trafic où Air France commercialisait trois vols par semaine (n° de vol AF 520 dimanche, mardi et jeudi), affrétés à la compagnie portugaise EuroAtlantic Airways. A bord, pas d'équipage français,

car le Mali est classé en zone rouge par le ministère des Affaires étrangères. En revanche, la nourriture et les prestations chargées à bord du Boeing 777-200 de 296 sièges sortaient des

cuisines du partenaire catering d'Air France. On peut également penser qu'un avion blanc, sans signe extérieur de nationalité autre que l'immatriculation, sera plus discret qu'un A330 à l'empannage vertical tricolore.

« Suite aux demandes complémentaires des autorités maliennes, la reprise des vols Air France de et vers Bamako est reportée jusqu'à nouvel ordre », explique la compagnie dans un communiqué fort diplomatique. Tout est en effet imaginable en termes de « demandes complémentaires » de la junte. Le ministre des Transports et des Infrastructures maliennes, qui a pris le relais, a annoncé que « l'Autorité aéronautique nationale du

Mali examine présentement la demande de reprise des vols formulée par la compagnie aérienne Air France », les vols de la compagnie demeurant « suspendus pendant cette procédure d'examen du dossier ».

Bamako n'est toutefois pas coupée de la France, car le survol du Mali reste autorisé aux compagnies françaises qui peuvent aussi y atterrir, sauf Air France. Ainsi Corsair, au départ d'Orly, assure la desserte quatre fois par semaine en Airbus A330-300 de 352 sièges. « C'est la première fois que nous exploitons une ligne en situation de monopole », constate Pascal de Izaguirre, patron de Corsair.

Avec Le Point

RÉTROPÉDALAGES À BAMAKO

Avait été négociée une période transitoire des droits de

Linafoot : mission impossible pour l'US Tshinkunku ce samedi à Lubumbashi face au TP Mazembe

Plusieurs stades de la République Démocratique du Congo vont vibrer ce vendredi 14 octobre au rythme de la poursuite de la 29^{ème} édition du championnat de la division d'élite de la Ligue nationale de football (Linafoot).

ECONEWS

A Lubumbashi au stade TP Mazembe de Kamalondo, les Corbeaux de Lubumbashi vont offrir, samedi 14 octobre, leur hospitalité à l'US Tshinkunku de Kananga sous le coup de 15h30, en match comptant de la 6^{ème} journée du championnat d'élite. Un match aux grands enjeux pour l'US Tshinkunku qui cherche à se relancer dans le championnat.

Les Corbeaux poursuivent la préparation à Kamalondo. Mercredi 11 octobre, les hommes de Lamine Ndiaye sont passés à la vitesse supérieure sur le plan foncier, du lourd dans le menu physique que conduit Matthieu Mansutier.

Pour le moment, TP Mazembe occupe la première

place au classement provisoire dans le Groupe A avec 13 points pour cinq matchs joués, alors que l'US Tshinkunku compte zéro point pour les trois matchs livrés.

Le même 14 octobre 2023 au stade Kikula de Likasi, l'US Panda B52 accueille le CS Don Bosco de Lubumbashi. Don Bosco totalise 10 dans sa gbecière tandis que l'US Panda B52 compte cinq points pour sept sorties.

Le 15 octobre le FC Saint Éloi Lupopo reçoit Lubumbashi Sport au stade Frédéric Kibassa Maliba sous le coup de 15h30. Une bonne nouvelle pour les Cheminots de Lubumbashi qui retrouvent leur stade de la commune de la Kenya, plus d'une année après sa fermeture. Les hommes de Mohammed Magassouba reçoivent donc Lubumbashi Sport devant leur public.

Dans le Groupe B, Etoile du Kivu va se frotter au stade de la Concorde de Kadutu (Bukavu) au Dauphin Noir de Goma, le 14 octobre 2023.

UN CALENDRIER DIFFICILE POUR V. CLUB EN GROUPE B

L'AS V. Club a un calendrier difficile pour ses quatre prochains matches de la phase aller du groupe B, du 29^{ème} championnat de la Linafoot, au regard de la grille des rencontres rendue publi-



Les Corbeaux poursuivent la préparation à Kamalondo, en attendant de jouer l'US Tshinkunku ce vendredi

que par cette entité sportive.

Ainsi, entre le 14 octobre et le 5 novembre prochain, dans la série de 14 rencontres reprogrammées, l'AS V. Club de Kinshasa fera quatre sorties pour apurer son quota de la manche aller. Le club vert et noir de Kinshasa, en pleine difficultés, commença, samedi, au stade Tata Raphaël, face à l'AC Kuya qui passe pour l'une de meilleures formations de ce groupe. Ce sera donc, certainement, un feu rouge dressé sur le chemin de V. Club.

Une semaine plus tard, celui-ci effectuera son premier déplacement hors de la capitale à destination de Kindu. Ce sera pour le 22 du même mois d'octobre contre le club local de l'AS Maniema Union,

du reste, leader du groupe B, avec 15 points.

De Kindu, les Dauphins noirs de la capitale mettront le cap sur Bukavu, où la formation locale de l'Etoile du Kivu les attend le 26 de ce même mois.

Enfin, V. Club sera de retour à domicile, pour un autre derby, le 5 novembre prochain, contre l'OC Renaissance du Congo. Bref, pour V. Club, c'est une série de matches difficiles qui profile à l'horizon.

Tous les 14 matches reprogrammés : **le 14 octobre 2023** : Etoile du Kivu et AS V. Club-AC Kuya. Le 15 octobre 2023 : Céleste FC-AC Rangers et Les Aigles du Congo-OC Renaissance du Congo. **Le 18 octobre 2023** : Maniema Union -

Etoile du Kivu et le 19 octobre 2023 : Kuya-Céleste FC.

Le 22 octobre 2023 : Dauphin Noir-Rangers à Goma; Les Aigles du Congo-Céleste FC et Maniema Union-V. Club à Kindu. Le 25 octobre 2023 : Maniema Union-Renaissance du Congo à Kindu. **Le 26 octobre 2023** : Etoile du Kivu-V. Club à Bukavu. **Le 29 octobre 2023** : Etoile du Kivu-Renaissance du Congo à Bukavu et Dauphin Noir-V. Club, à Goma. Et enfin, **le 5 novembre 2023** : OC Renaissance du Congo-V. Club, à Kinshasa.

La Linafoot a reprogrammé ces 14 rendez-vous pour raison d'organisation, selon un communiqué de cette entité sportive daté du 11 octobre 2023 et signé par Antoine Luzizila Mbala, le secrétaire national adjoint de cette entité sportive et dont une copie est parvenue jeudi à l'ACP.

«Les équipes de la Linafoot informe l'opinion publique en général et les clubs engagés aux championnats nationaux de la Ligue 1, en particulier que pour de raison d'organisation certains matches sont reprogrammés», peut-on y lire.

«Les équipes, les partenaires et les officiels concernés sont priés de prendre toutes les dispositions utiles y relative. Toute disposition antérieure et contraire est déclarée nulle et de nul effet», précisé ce communiqué de presse daté du 11 octobre 2023 et signé par le secrétaire national adjoint de la Linafoot, Antoine Luzizila Mbala.

Football : 23 Léopards U20 convoqués pour le stage de Tunis

NANA K.

Après les deux premiers stades de préparation qui ont eu lieu à Kinshasa, dans la capitale congolaise, avec un effectif des Léopards U20, composé en majorité de ceux qui évoluent localement, les poulains du sé-

lectionneur Guy Bukasa ont repris du service, cette fois-ci, avec une équipe essentiellement composée de binationaux. Cette préparation s'inscrit dans le cadre de la double confrontation face aux Aigles de Carthage de la Tunisie, prévue les 13 et 16 octobre 2023.

L'objectif principal est de détecter et de former la meilleure équipe possible de la catégorie qui sera par la suite fusionnée avec les locaux, en prévision des échéances futures, notamment les éliminatoires de la CAN et Mondial de la catégorie, annoncé en 2024.

Le mercredi 11 octobre

2023, les Léopards U20 se sont entraînés au terrain annexe du stade Radès pour la seconde fois depuis le début du stage. Un projet séduisant lancé sous le leadership du Comité de normalisation de la Fédération congolaise de football association (FECOFA) qui tient à la refondation du football des jeunes.

La liste mise à jour par le staff technique

Gardiens

-Josua Tcholola de Baveren,
-Ryan Tutu Mayangila Strasbourg,
-Carmel Kiambu de Hesperance.

Défenseurs

-Marvin Kaleta de Wolverhampton,
- Schinear Mopila de Toulouse,
-Eloye Manuana de Raal,
-Josias Lama Kikumba de Lommel,

-Steven Cavé de Le Havre
- Glorifié Dinzandula du Stade Briochin.

Milieux de terrain

- Nils Nieki de Lommel,
-Bradley Tshitaye de Raal,
- Ngal'ayel Mukau de KV Malines,
-Noah Sadiki de l'Union Saint-Galloise,
-Frederick Efuéle de Toulouse,
- Kiton Ekoli de KV Malines.

Attaquants

-Prince Mombong de Sochaux,
- Arthur Inaka de Francfort,
-Joe Balumuene de FC Montfermeil,
-Isaac Lufuiko de Caen
-Yohan Mboko de Louvain,
-Taty Nelson de Molenbeek,
-Blaise Uwanji de West-Ham.

ECONEWS

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations
générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Tighana MASIALA
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

L'heure est au bilan dans la protection du patrimoine culturel congolais

La République Démocratique du Congo (RDC) a toujours été reconnue pour sa richesse culturelle et son potentiel artistique immense. Afin de promouvoir et de préserver ce patrimoine culturel unique, le gouvernement congolais est en train de mettre en place une politique culturelle ambitieuse, qui a déjà donné lieu à de nombreuses réalisations remarquables,

tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour le pays. Ces convictions sont de Mme la ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, Catherine Kathungu, au cours d'un briefing, co-animé, le jeudi 12 octobre 2023, avec le porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya.

TIGHANA M.

Pour la protection du patrimoine culturel congolais, le Gouvernement a décidé de mettre en place une politique culturelle axée non seulement sur la protection et la promotion du patrimoine congolais, mais aussi sur l'exportation de la culture congolaise à l'autre bout du monde.

Conviée jeudi à l'exercice de révéabilité, lors du traditionnel briefing, la ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, Catherine Kathungu, a fait un bilan succinct de la politique culturelle menée dans le cadre du Gouvernement Sama, suivant la vision tracée par le Président de la République.

A en croire la ministre Catherine Katungu, son ministère est largement en avant en termes des préalables à l'application effective de la politique culturelle, notamment dans la mise en place du cadre juridique.

A cet effet, Mme la ministre a énuméré quelques lois déjà élaborées dans le cadre de l'encadrement des actions à venir concernant la mise en œuvre de la politique cultu-

relle nationale. L'une des mesures phares de cette politique, note-t-elle, a été l'acquisition de plusieurs infrastructures en faveur de la promotion de la culture congolaise.

«*Depuis un certain temps, le ministère en charge de la Culture a travaillé sans relâche pour renforcer l'infrastructure culturelle du pays en construisant de nouveaux musées, théâtres et centres culturels. Ces nouveaux espaces permettent non seulement de préserver le patrimoine artistique congolais, mais aussi de le mettre en valeur auprès des Congolais eux-mêmes et des touristes étrangers. En outre, la RDC a également mis en place des programmes de soutien à la création artistique et à la formation des artistes. Dans les jours à venir, des subventions seront ainsi accordées aux artistes et aux associations culturelles pour les aider dans leurs projets artistiques. De nombreux festivals, expositions et événements culturels seront également organisés dans tout le pays, offrant ainsi*



Mme Catherine Kathungu (à gauche), ministre de la Culture, en compagnie du porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya.

une vitrine aux talents congolais et attirant des artistes internationaux», a indiqué Mme Catherine Kathungu.

Elle est d'avis que «*ces initiatives permettront au pays d'obtenir des résultats concrets*», la scène artistique congolaise étant «*florissante, avec de nombreux artistes et groupes musicaux reconnus à l'échelle internationale*». Et de rappeler que «*les arts visuels congolais sont également très appréciés, avec de nombreux expositions internationales*

mettant en lumière le talent des artistes congolais».

Malgré ces réalisations positives, elle reconnaît que les défis subsistent dans la mise en œuvre de la politique culturelle en RDC. «*En effet, le secteur culturel reste confronté à des problèmes de financement et d'infrastructures insuffisantes. De nombreux artistes se plaignent du manque de soutien du gouvernement et de l'absence d'espaces adéquats pour exposer leur travail. Il est donc*

crucial pour les autorités congolaises de poursuivre leurs efforts afin de consolider et d'améliorer la politique culturelle du pays», note-t-elle.

Dans cette perspective, elle a indiqué qu'il était nécessaire de «*renforcer le dialogue entre le gouvernement, les artistes et les associations culturelles afin de mieux comprendre les besoins et les attentes des acteurs culturels congolais. Il est également crucial d'investir davantage dans les infrastructures culturelles, en particulier dans les régions éloignées où l'accès à la culture est souvent limité*».

Dans cette optique, a-t-elle souligné, «*l'objectif pour le gouvernement est celui de léguer aux générations futures un héritage culturel riche...*»

Pour sa part, le ministre Muyaya a profité de l'occasion pour vider les équivoques sur certains sujets qui alimentent la chronique, notamment de la dernière déclaration du Rwanda sur un soi-disant massacre des populations tutsies par les Congolais.

